

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

B.P. 337 Yaoundé,
Tél/Fax. : (237) 222.13.20

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

**Direction des Affaires Académiques et de la
Coopération**

**Division des Enseignements et du Personnel
Enseignant**

Service des Programmes et des Diplômes



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

P.O. BOX : 337 Yaoundé
Phone number/FAX (237) 22.22.13.20

**Department of Academic Affairs
and Cooperation**

**Sub-Department of Teaching and
Teaching Staff**

Programme and Certification Service

Décision N° _____/UYI/VREPDTIC/DAAC/D-FS/DEPE/SPD/CRFD-STG du 19 NOV 2021

Portant deuxième session de sélection des candidats en Master II au Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences, Technologies et Géosciences de l'Université de Yaoundé I au titre de l'année académique 2021-2022.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 005 du 16 avril 2001 portant Orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités ;
- Vu le Décret n° 93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;
- Vu le Décret n°2012/433 du 1er octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur
- Vu le Décret 2012/333 du 29 juin 2012 portant nomination d'un Vice-Chancellor et des Recteurs dans certaines Universités d'État ;
- Vu le Décret n°2012/333 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;
- Vu la Lettre circulaire N°21/00006/MINESUP/SG/DAUQ/DAJ du 22 Octobre 2021 portant instructions relatives au respect du régime de la sélection des candidats et de l'encadrement des thèses dans les institutions publiques d'enseignement supérieur au Cameroun ;
- Vu le Communiqué N°212184/UYI/VREPDTIC/DAAC/DEPE/SPD du 15 Octobre 2021 annonçant la deuxième session des travaux de la Commission Centrale de Sélection en Master 2 et en Doctorat/Ph.D et dans les filières des Etudes Bilingues et Informatique, niveau 1, au titre de l'année académique 2021/2022 ;
- Vu le Communiqué N°211450/UYI/VREPDTIC/DAAC/DEPE/SPD du 12 Novembre 2021 portant convocation de la deuxième session de la Commission Centrale de Sélection en Master 2 et en Doctorat/Ph.D et dans les filières des Etudes Bilingues et Informatique, niveau 1, au titre de l'année académique 2021/2022 ;
- Vu les Résolutions de la deuxième session des travaux de la Commission Centrale de Sélection en Master 2 et en Doctorat/Ph.D et dans les filières des Etudes Bilingues et Informatique, niveau 1, au titre de l'année académique 2021/2022.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Les étudiants dont les noms suivent sont autorisés à s'inscrire en Master II au Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences, Technologies et Géosciences de l'Université de Yaoundé I au titre de l'année académique 2021-2022.

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE : EN SCIENCES, TECHNOLOGIES ET GEOSCIENCES (POST GRADUATE SCHOOL IN SCIENCES, TECHNOLOGY AND GEOSCIENCES)

UNITE DE RECHERCHE DE FORMATION DOCTORALE EN MATHEMATIQUES, INFORMATIQUE, BIOINFORMATIQUE ET APPLICATIONS
(DOCTORAL RESEACH UNIT FOR MATHEMATICS, COMPUTER SCIENCES AND APPLICATIONS)

I. SECTION: MATHEMATIQUES

OPTION : MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS FONDAMENTALES

N°	NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULE	DIRECTEUR(S)	GRADE	THEME
1.	NGUELE KENMOGNE EVRARD	15Y883	NGONGO ISIDORE	CC	MODELISATION MATHEMATIQUE DU CLIMAT AU CAMEROUN : CAS DE LA ZONE AGRO ECOLOGIQUE DES HAUTS-PLATEAUX

II. SECTION INFORMATIQUE

N°	NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULE	DIRECTEUR(S)	GRADE	THEME
1.	NJEUMEUNE TINDOH JORDAN	20V2782	KOUAMOU ÉDOUARD GEORGES	MC	METHODE FORMELLES POUR LA REPROGRAMMATION CELLULAIRE
2.	ATEMENGUE MOAFEMBE REGIS	12U0631	KIMBI XAVERIA	CC	UN ALGORITHME D'APPRENTISSAGE AUTOMATIQUE POUR LA GESTION ET LA PREVISION DE LA CONSOMMATION DES FACTEURS D'ELECTRIFICATION AU CAMEROUN

Article 2 : Le Vice-Recteur Chargé des Enseignements, de la Professionnalisation et du Développement des Technologies de l'Information et de la Communication, le Directeur des Affaires Académiques et de la Coopération, le Doyen de la Faculté des Sciences et le Coordonnateur du Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences, Technologies et Géosciences sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, le 19 NOV 2021

Ampliations :

- VREPD TIC
- DAAC
- D/FS
- Coordonnateur CRFD-STG
- Intéressés
- Chrono/Archives.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

P. Maurice Aurélien Sany